



MAIRIE DE RUE

RUE, le 1^{er} mars 2021

AVIS

*_*_*_*_*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

JEUDI 11 MARS 2021 à 18 H

Salle Bessie Coleman

Avec l'ordre du jour suivant :

1. PV séances des 7/12/2020 et 13/01/2021
2. Finances
 - 2-1 Election du président de séance
 - 2-2 Compte Administratif Commune et affectation du résultat
 - 2-3 Compte Administratif Camping et affectation du résultat
 - 2-4 Compte Administratif Assainissement et affectation du résultat
 - 2-5 Compte Administratif Eau et affectation du résultat
 - 2-6 Comptes de Gestion
 - 2-7 Avance sur Budget Primitif 2021 Commune
 - 2-8 Avance sur Budget Primitif 2021 Assainissement
 - 2-9 Demande subvention DRAC – Chapelle Saint Esprit : étude pour mise hors d'eau
 - 2-10 Demande subvention DRAC – Beffroi : étude de l'étanchéité des combles
 - 2-11 Renouvellement du marché des assurances statutaires
 - 2-12 Renouvellement du bail de la gendarmerie
3. Environnement
 - 3-1 Installation d'un poste HTA chemin rural de Saint-Jean
4. Questions diverses/Communication – Droit d'initiative

Pour rappel : Selon l'article 5 du règlement intérieur adopté en séance le 28 mai 2020
« les membres du conseil municipal peuvent exposer en séance des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. Le texte des questions est adressé 48 heures avant une réunion du conseil ».



Le maire,
Jacky THUEUX

Compte tenu du contexte sanitaire la séance se tiendra à huis-clos.

3, rue Ernest Dumont – B.P. 10035 – 80120 RUE
Téléphone : 03.22.25.00.43 / Télécopie : 03.22.25.19.99
e-mail : mairie-rue@nordnet.fr / site internet : <http://www.villederue.fr>